L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX, No. 73, RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI MATIN, 14 FEVRIER.

FEUILLETON.

LE ROI MARTHE.

PAR CRISAFULLI.

DEUXIÈME PARTIE.

VII.

Chacun pour soi.—Personne pour tous.

—[Suite.—

—Oh! ne vous enflammez pas si vite! pour me conquérir, il vous faudra passer par des épreuves.... de franc-maçon.

—Quelles qu'elles soient, j'en viendrai à bout.

—Bien. Alors, vous êtes disposé à tout sacrifier pour moi?

—Tout, chère madame.

—Votre fortune?

—Vous avez besoin d'argent? dit Hector en riant; parlez.

—Ne répondez pas à mes questions par des points d'interrogation, ou je ne continue pas l'entretien.

—Ma fortune! oui! répondit-il, de sa mine la plus grave.

—Votre vie?

—Je n'en ai qu'une, madame; vous le savez.

—Votre vie? répéta madame de Prailles.

—Ma vie, si vous en avez absolument besoin.

—Et vos amitiés?

—Oh! quant à cela!.... se récria Puygaillard.

—Vous hésitez? fit-elle d'un air menaçant.

—Moi? Non. Pas le moins du monde. Mes amis, que diable voulez-vous que j'en fasse. Je vous les donne, je vous les cède. Ajoutez un mot, je vous les vends.

—Pour rien?

—Avec du retour, si vous l'exigez.

—Mon cher ami, topez-là. Voilà comme je vous veux! dit Blanche en prenant ses yeux de sirène et en lui faisant son plus charmant sourire.

Puygaillard lui saisit la main et la lui baisa.

Elle ne dit rien.

Elle avait des gants.

Après un court silence, elle reprit:

—De votre fortune et de votre vie, nous causerons plus tard, et nous verrons si, mises dans la balance de notre avenir, elles pèsent autant que ma vie et ma fortune, à moi.

—Ne soyez pas trop juive, ou je suis perdu.

—Monsieur de Puygaillard, c'est convenu, répartit la jeune femme sans l'écouter. Vous servirez, qui je vous dirai; vous vous mettrez contre qui me sera hostile; vous obéirez sans faire la moindre observation, que vous compreniez ou que vous ne compreniez pas. Et si je réussis!....

—Si vous réussissez?

—Nous verrons.

—Et si vous échouez?

—Eh bien! mon ami, vous ne verrez rien du tout! dit gaiement madame Polichinelle.

—Je verrai qui?...... je ne verrai pas quoi?

—Qui? qu'est-ce? Vous me questionnez déjà, au mépris de notre traité? Vicomte, à quoi pensez-vous, quand vous ne pensez à rien?

—A vous, madame! répondit Hector avec grâce.

—Merci.... vous étiez né pour avoir de l'esprit. Seulement....

—Oh! n'achevez pas!

—Je crois que c'est inutile, n'est-ce pas? Voyons, parlons raison.

—Près de vous! fit Puygaillard avec passion.

—Mon cher, ne roulez pas des yeux si furibonds.... ou je vous plante là, bel et bien. Je vous trouve affreux ainsi.... Je vous en préviens. Donnez-moi quelques minutes d'attention.

—Enone ou Théramène?

—Le moins bavard et le plus discret des deux rôles. Mon cher vicomte, je ne sais pas si vous vous en êtes aperçu, mais je ne peux pas souffrir votre ami, M. de Montsoran, moi!...

Ce *moi* venait d'être prononcé d'une façon superbe.

Ce *moi* signifiait: si tu as le malheur de protester par le plus simple geste; si tu ne partages pas sans sourciller avec mes antipathies, tu peux renoncer à ma main, à mes pompes et à mes œuvres.

Ce *moi* annihilait de prime abord toutes les facultés de volonté, d'intelligence et de révolte qui auraient pu résister chez Puygaillard.

Médée n'avait pas un plus beau *moi* que madame Polichinelle.

Puygaillard ne chercha pas trop longtemps et répondit dans le ton voulu:

—Ah! madame, prenez garde. Œnone va gêner Pylade!

—Ses airs vainqueurs, continua-t-elle, ses éternels succès dont il vous assomme, et qui lui répondent de ses victoires futures, son souverain mépris pour les faiblesses de notre faiblesse, à nous autres qui n'avons pas le bonheur d'être des hommes comme lui.

—Et comme moi! ajouta timidement Hector.

—Et comme vous, si cela peut vous être agréable; sa certitude de triompher de tous les obstacles et de voir les plus hautes barrières s'abaisser devant le moindre de ses désirs; tout cela m'irrite, m'agace, me fait mal aux nerfs; et je veux, j'entends, je prétends me donner le plaisir d'une petite vengeance.

—Oh! si elle n'est que petite!

—Et quand elle grandirait?

—Si elle n'est que petite, il me la pardonnera. Si elle grandit, ainsi que vous le dites, à l'instar de Lope de Vega, il ne me la pardonnera pas. Voilà toute la différence.

—En somme, mon ami?

—En somme, c'est une belle et bonne trahison que vous me proposez là!

—Parfaitement.

—Un crime de lèse-amitié!

—Etes-vous à moi, oui ou non? M'appartenez-vous? Etes-vous ma chose? mon féal? mon vassal? oui ou non? demanda la blonde madame de Prailles, avec tant de violence qu'Hector baissa la tête sans oser filer un son.

Elle reprit, ironique:

—Un crime de lèse-amitié! Niais! vous parlez d'amitié! En a-t-il jamais existé entre lui et vous? L'amitié se nourrit d'égalité. Avez-vous jamais passé pour l'égal de Montsoran?

—Mais!.... fit Hector, se rebiffant.

—Allons donc! pour son reflet, tout au plus! Vous le savez aussi bien que moi. Il vous a toujours tondu la laine sur le dos, vous persuadant que vous ne vous trouviez jamais en droit de crier au voleur! A qui les profits de vos folies communes? A M. de Montsoran. A qui les déboires? A M. de Puygaillard. Lequel de vous a sans cesse tenu la corde dans cette course au clocher de la vie élégante? Vous êtes-vous jamais fait la part du lion? Non. Pas même celle du singe. Et cela, à mon grand déplaisir, car je vous prise comme vous le méritez, et je devine votre cœur sous le masque de votre esprit.

Puygaillard se trouvait abasourdi, ahuri, comme un malheureux qui, par distraction, s'est trop avancé sur une plage sablonneuse, et qui, se réveillant, voit le flux l'entourer, l'environner de tous côtés, à droite, à gauche, devant, derrière.

L'eau n'est pas haute; elle ne lui monte qu'à la cheville. La mer n'est pas menaçante. Et pourtant, il se demande:

—Où diantre faut-il mettre le pied, pour ne pas me mouiller?

Sans songer que ce n'est pas d'un bain qu'il est question, mais de sa vie.

Hector espérait que la mer voudrait bien se retirer; mais madame Polichinelle, envahissante comme l'Océan, avait la force stagnante et redoutable de la Méditerranée.

Dès qu'elle avait pris pied, elle ne lâchait plus sa proie.

Elle continua de sa voix la plus tendre: [redacted]

—Il n'en sera plus ainsi. Aujourd'hui, je veux que vous preniez une revanche éclatante. M. de Montsoran regarde son mariage avec mademoiselle de Chantefleurs comme un fait accompli; il le tient pour chose faite. Cela ne sera pas. Il ne faut pas que cela soit. Montsoran va encore vous devancer dans le seul acte important de votre vie qui vous reste à accomplir à tous les deux. Il dit adieu à sa vie de garçon et va chercher à se faire admettre dans le cycle des hommes sérieux. Prenez les devants; ne demeurez plus au second plan. Soyez-lui supérieur, enfin; une fois, par hasard. Quand ce ne serait que par.... que par amour pour votre très humble servante la baronne Blanche de Prailles.

Puygaillard se tâtait; il cherchait sa respiration. Il étouffait, il se sentait étranglé par ce flux d'éloquence ironique, incisive, mordante.

Il fit un effort et répondit:

—Mais, chère madame, ce n'est pas possible. Les bans sont publiés.... On va signer le contrat.

—Une pomme qu'on doit cueillir n'est pas une pomme mangée. Avez-vous confiance en moi?

—Plus qu'en moi-même.

—Vous avez raison. Aidez-moi donc et je vous réponds de tout. Nous minerons ses beaux projets. Nous saperons les assises de son vaniteux échafaudage. Il se marie; démarions-le.

—Ce sera raide!

—Démariez-le! vous dis-je.... et qui sait? je vous marierai peut-être, vous!

—Avec qui?

—Avec mademoiselle de Chantefleurs.

—Ah! mais non! s'écria Hector avec effroi.

—Vous êtes *bête*, mon ami, fit madame Polichinelle, adorable de vérité.

—A la bonne heure! C'est que je vous crois capable de tout.

—Pauvre Marthe, comme vous la traitez!

—Charmante je la déclare.... mais vous vous en doutez bien un peu.... J'aime ailleurs.

—oui, je m'en doute; aussi n'est-ce pas vous que je veux jeter en holocauste au bonheur de cette enfant que je chérie comme ma sœur cadette.

—Alors je ne vois pas la victime?

—Vous ne voyez pas.... vous ne.... Eh! bon Dieu! mon cher ami, il n'est pas nécessaire que vous voyiez. Laissez-vous guider, je vous crierai: casse-cou!

—Je préfèrerais pourtant ne pas marcher à l'aveuglette.

—Soit. Je suis bonne princesse. Mon cher ami, vous connaissez sir Evans Percival?

—Oui.

—Sir Evans et ses airs penchés me plaisent et m'intéressent au dernier point.

—Parfait! fit Puygaillard. C'est un Anglais. Je suis Français, je vais lui chercher une querelle d'Allemand.

—Gardez-vous en bien. Il est adroit, brave et ne recule devant aucun danger. Nous en avons eu la preuve à cette chasse où il a sauvé Marthe.

—Oh! sauvé! voilà bien du bruit pour peu de chose!

—Sauvé! tout ce qu'il y a de plus sauvé! répéta Blanche. Ne vous attaquez donc pas à lui. Il vous ferait un mauvais parti. Qui me servirait de confident?

—Et de complice? Mais à propos de ce jeune homme, je crains bien que vous ne rêviez, chère madame, sa glace britannique....

—S'est fondue aux doux rayons de son amour naissant, interrompit madame de Prailles, et, foi de camarade, d'amie, de complice même, je ne vous engage pas à vous risquer sur la pente de cette passion.... à la glace.

—Vous le savez mieux que personne, je n'en ai pas la moindre envie. Ah! nous en sommes au dégel! Je l'accorde pour sir Evans, mais pour mademoiselle de Chantefleurs?

—Marthe se cherche et s'ignore. Elle ne peut que savoir gré à sir Evans de son dévouement intrépide. La reconnaissance mène à l'amour. Il ne s'agit que de lui ouvrir les yeux; et si notre Anglais ne s'en charge pas, j'en ferai mon affaire. Montsoran est habile, mais il a contre lui une force redoutable, la jeunesse de son rival!

—Oh! son rival! Un rival qui se tait, qui joue aux dames ou qui dessine toute la sainte journée, et qui décampera silencieusement un de ces quatre matins.

—Marthe, Evans et Montsoran, dit presque solennellement madame Polichinelle, me représentent l'été, le printemps et l'automne; or, depuis que le monde est monde, l'été donne plutôt la main au printemps qu'à l'automne.

—Je me rends, ô le plus séduisant des almanachs!

—Des calendriers, dit-elle gaiement, le substantif est plus poétique.

—Comme il vous plaira. Ah! mon beau Gaston, vous me coupez l'herbe sous le pied depuis vingt bonnes années!

—Et voici la première fois que vous vous en apercevez, dit la blonde baronne en jetant de l'huile sur ce feu si difficile à allumer.

—Mieux vaut tard que jamais! Vous avez plus que raison, ma belle amie. Le brûler, le dépasser de cent coudées dans cette course au mariage, c'est reprendre le haut du pavé d'un seul coup, d'un coup de maître. Allons, c'est convenu. *Alea jacta est.*

—Le sort en est jeté, passez votre Rubicon, et les rieurs seront pour vous, mon ami. Ménagerez-vous un traître qui ne ménage personne?

—Ah! si, de votre côté, il avait le malheur de marcher sur mes brisées!....

—Avec ça que ce serait la première fois, répartit joyeusement madame Polichinelle. Vous avez une mémoire de poulet.

—Morbleu! Vous me rappelez qu'il y a dix ans, même auprès de vous....

—Morbleu! oui.... Hésitez-vous encore?

—Non. Je me livre à vous, pieds et poings liés.... cœur lié aussi.... Je me range sous votre blonde bannière. Commandez; j'obéis.

—Signez le traité! dit madame de Prailles en lui tendant sa main qu'elle venait de déganter.

—Faut-il me mettre à genoux? demanda galamment Puygaillard.

—Non. J'aime mieux qu'on me parle debout.

Puygaillard baissa la tête et déposa un long et plantureux baiser sur la petite main potelée de la baronne.

—C'est signé. Je paraphe.

Et il recommença.

(*A continuer.*)

DENTISTES.

J. A. CASADAVANT, D. D. S.
CHIRURGIEN-DENTISTE.

No. 1, rue Remparts, Encoignure Canal.

CONTINUE à exécuter toutes les opérations dans l'art du Dentiste d'après les procédés les plus perfectionnés, et aux conditions les plus libérales.

Extraction des dents sans douleur avec le chloroforme.

Consultations en Anglais, en Français et en Espagnol. 5 nov—1y

Révolution! Révolution!

LES DENTS!

$20........les Ratteliers a............$20

Prix ordinaire $50.

Le Dr. GEO. P. MALONEY, au No 150 de la rue du Canal, près de la rue Baronne,

Pose des Ratteliers à $20, avec ou sans l'extraction des racines. Il a reçu le premier prix à la Foire d'Etat. Il refait les vieux ratteliers et garantit son travail. Le prix sont plus modérés que partout ailleurs. Extraction de dents sans douleur. 17fév—1an

Feutre d'Irlande à Toits,
NOUVEAU SYSTÈME DE TOITS TRÈS NON INFLAMMABLES,

DE D. ANDERSON & SON.

CETTE nouvelle préparation est enduite, et on peut la poser sur le toit de suite. L'application en est facile et il se passe beaucoup de temps avant que les réparations deviennent nécessaires. Elle est plus durable que certaines ardoises et remplace avantageusement le fer et le zinc. Elle a une surface sablonneuse qui la met à l'épreuve du feu. Le soleil ne la fait pas fondre. Sa beauté et la facilité avec laquelle on la pose la fait préférer dans les Indes et les autres colonies, à toutes préparations de ce genre. N'étant pas lourde, elle se transportant aisément, elle est précieuse pour les fermiers qui habitent des districts éloignés. Si l'on en veut faire usage momentanément, on peut l'enlever, puis la poser sur une autre construction. Elle remplace l'asphalte ordinaire sur les terrasses, les planchers de bureaux, etc. Elle prévient l'humidité, chasse la vermine et égalise la température. Sa largeur est de trente-deux pouces et elle est en rouleaux de vingt-cinq yards.

A vendre par

J. O. LINGHAM, agent
7juillet—1an Au No 16 de la rue Union.

J. B. CAMORS & CO.,
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61........RUE TCHOUPITOULAS........61
NOUVELLE-ORLEANS.
30 juin—1an

JULIUS LOEFFLER,
43..............RUE ROYALE..............43

POSEUR et Marchand d'Installations de Gaz. Il a constamment en main un stock complet d'installation, de globes, etc.

Il se charge de rebronser et redorer les statuettes et les installations de toute espèce.

Son travail est garanti. 3déc—1an

Restaurant Cosmopolitain,
13 et 15......RUE ROYALE......13 et 15

Entre les Rues Cana et Douane.

LOUIS CHAPLAIN, Propriétaire.

ON y trouvera tout ce que la saison fournit de plus délicat et toute espèce de Vins de choix; tout ce qu'il faut pour les Soirées, les Mariages, etc.

Il y a des Salons particuliers au premier; des Chambres élégamment meublées, à louer à la semaine ou au mois.

Le Restaurant est ouvert jusqu'à minuit.
12 déc—72ns an

Sauvez vos jours et vos propriétés.

HUILE DE BLANC DE BALEINE MINÉRALE.

C'EST la grande lumière du siècle. Elle éclaire mieux que toutes les autres huiles. Elle offre positivement aussi peu de dangers que l'huile de blanc de baleine ou l'huile de saindoux.

Le point où elle prend feu est d'environ 300 degrés Fahrenheit.

On peut la passer, sans crainte, au-dessus du feu.

Elle ne prend pas feu et, conséquemment, n'est nullement dangereuse.

Elle ne fume pas et n'a pas d'odeur en brûlant.

Si la lampe se casse, l'huile éteindra la flamme.

Elle est aussi économique que la meilleure huile kerosine.

Elle n'exige qu'un de nos becs.

Le gouvernement l'a adoptée pour les bateaux à vapeur, les navires, etc.

Elle est patentée et l'uniformité en est garantie.

Demandez la circulaire, qui donne tous les détails.

BOSTICK & SEYMOUR,

Seuls agents au Mississippi, en Louisiane, dans l'Alabama, en Floride et au Texas.

Aux Nos 45 et 47 de la rue Front, 46 et 48 de la rue Fulton, près Poydras, Nlle-Orléans.
15mai—1an—V et C

STOMACH BITTERS!

L'AMER HOME
EST LE
Meilleur Stimulant Tonique.

Les médecins qui l'ont examiné (et, parmi eux se trouvent quelques-uns des plus éminents du pays) reconnaissent qu'il est au nombre des plus purs et des plus efficaces. Il est fait de racines, d'écorces et d'herbes dont la science médicale apprécie les propriétés; il prévient, mieux qu'aucune boisson de ce genre, les

Maladies d'été, la Bile, les Fièvres en Prisons, les Fièvres Intermittentes, l'Indigestion, la Dyspepsie.

Il fortifie le système et vivifie l'intelligence. Il n'est pas de tonique que les membres ou remontaient aussi généralement recommandé, que le peuple ait aussi bien accueilli, que l'amer connu aujourd'hui sous nom de

HOME STOMACH BITTERS.

B. E. Oostendyk,
Seul Agent au Sud,
No 20 rue Tchoupitoulas
14 août—1an—Mer, V, D

Médicaments.

NEW-FOUNDLAND BITTER.

CE BITTER est très remarquable par sa couleur claire et limpide et par son goût très agréable et aromatique. Sa saveur est légèrement amère et son action sur l'économie est excitante et généreuse. Il est doué d'une énergie vitale qui marque son empreinte salutaire sur l'estomac, le sang et le système nerveux. Il réveille la tonicité de l'estomac, imprime plus de puissance au système nerveux et augmente la richesse du sang. Il combat efficacement un grand nombre de maladies, et les enfants, les dames et les entlemen peuvent en prendre sans avoir d'autre inconvénient à redouter que celui de bien se porter.

C'est un Apéritif.

et son action sur l'estomac est vive, excitante et soutenue. Il anime cet organe si important et dont l'heureux fonctionnement est indispensable pour avoir une bonne santé. Il augmente l'appétit, fait cesser les douleurs qui accompagnent souvent le travail digestif, arrête par la tonicité qu'il réveille dans l'estomac la formation des gaz qui se forment souvent pendant les digestions. Il extrait les phlegmes et les saburres qui empêchent une bonne alimentation et donnent un goût d'amertume très désagréable dans la bouche. Après son usage le foie dégorgé, la bile s'écoule plus facilement, et ceux qui sont fatigués par une constipation opiniâtre voient cette affection disparaître.

Tous les Médecins

et toutes les personnes qui ont été deleur santé en font le plus grand éloge et le proclament sans pareil pour guérir la dyspepsie, la gastralgie, les embarras d'estomac, les crampes souvent si douloureuses et si tenaces. Il est surtout très avantageux pour les dames d'une santé délicate, qui, sans être malades à se mettre au lit, éprouvent souvent des défaillances et des faiblesses et ont un estomac faible et qui digère mal. Les enfants débiles et les convalescents devront en prendre plusieurs fois par jour, et les parents seront frappés de la rapidité avec laquelle, sous l'influence du NEWFOUNDLAND BITTER la force remplacera la faiblesse et les couleurs vives et les pâles couleurs.

Détruire les Maladies

enracinées de l'estomac, les arrêter à leur début et surtout les prévenir est une propriété incontestable que toutes les personnes honnêtes et dignes de foi reconnaissent au NEWFOUNDLAND BITTER.

Pour la Poitrine

et pour les nombreuses affections des poumons, il agit sûrement par son action excitante et calmante en même temps. Il imprime plus de force à la respiration, calme la toux, fait cracher plus facilement dans les rhumes qui datent de longtemps, et fait disparaître les points douloureux qui occupent dans les maladies le devant de la poitrine.

Le Sang

est le suc nourricier, la chair coulante qui, comme dans toute l'économie fécondent les organes, comme les fleuves fécondent les verdoyantes campagnes, comme le Nil féconde l'Egypte. C'est lui qui répare les pertes subies par les maladies, les excès et le travail. Avec un mauvais sang, faiblesse; avec un sang riche—force. Plus le sang contient de globules plus il est riche. Mais ces globules et toutes les autres parties du sang se forment au dépend des aliments. De même que le fermier qui veut ensemencer son champ cherche et trouve dans son grenier les graines qu'il lui faut pour les confier à la terre qui les lui rendra au centuple, de même le sang puise dans les aliments sa richesse et sa force. Mais pour que les aliments fassent du sang riche, il faut qu'ils soient bien digérés, bien élaborés. Elaborer et digérer les aliments, tel est le rôle de l'estomac. Si le laboureur n'a pas bien cultivé son champ, rien ne poussera. De même si l'estomac est malade il digérera mal ou pas du tout. La charrue met le champ dans de bonnes conditions pour faire une bonne récolte. Le NEWFOUNDLAND BITTER remet l'estomac dans les meilleures conditions indispensables pour avoir de l'appétit et bien digérer. Le laboureur récolte du blé, du maïs, du coton ou du sucre, celui qui, grâce au NEWFOUNDLAND BITTER a un bon estomac, récolte la santé, la force, le sang vif, les mouvements libres.

Quelle est la récolte qui vaut le mieux?

Quand les digestions sont rapides et bien faites le sang devient plus riche.

Aussi les Femmes Nerveuses

anémiques ou chlorotiques, les jeunes filles pâles et ayant des palpitations de cœur, celles surtout qui ne sont pas encore femmes, et qui tous les mois éprouvent de fortes coliques et de vives douleurs dans les reins, doivent prendre quatre fois par jour du NEWFOUNDLAND BITTER. La rapidité avec laquelle agit le NEWFOUNDLAND pour activer le retour de certaines jeunes filles est vraiment remarquable, et beaucoup de personnes malades tous les mois doivent à ce bitter de ne plus rien éprouver. Cette action stimulante nous a été confirmée par trop de personnes dignes de foi pour que nous ne prenions pas la liberté de l'annoncer aux dames et aux jeunes filles, certains que nous sommes de leur rendre le plus grand service.

Les Habitants des Campagnes

minés par la fièvre, ayant la rate grosse, le sang pauvre, devront, s'ils ont la fièvre depuis longtemps, et s'ils n'ont pas pu la couper par le quinine, essayer le NEWFOUNDLAND BITTER. Nous connaissons des hommes très respectables qui nous ont dit ne s'être guéris qu'avec le NEWFOUNDLAND BITTER de fièvres très tenaces. Cela ne nous étonne pas, car le bitter contient des substances anti fébriles, et si on augmente la dose on est sûr de couper les fièvres et de se guérir radicalement.

Les habitants des campagnes qui sont privés de viande et de légumes frais, ceux qui boivent une eau croupissante et odorante, ceux qui se nourrissent de viande salée ou de riz, tous ces gens-là devront prendre tous les jours du NEWFOUNDLAND BITTER, qui soutiendra leur force et leur énergie et combattra l'action mauvaise de leur nourriture et du milieu dans lequel ils se trouvent.

Les personnes qui ont l'habitude de boire dans les bar et celles aussi qui par leur gêne d'affaires sont obligées de boire plus souvent qu'il ne faudrait pour leur santé, feront bien d'adopter comme liqueur de prédilection le NEWFOUNDLAND BITTER.

Jamais ce puissant tonique n'altérera ni ne brûlera leur estomac, et après son usage ils n'éprouveront ni envie de vomir le matin, ni langue sèche, ni haleine puante; ils n'auront ni perte d'appétit, aucun de ces symptômes enfin qui deviennent quelquefois si graves et qui attendent tôt ou tard ceux qui boivent en trop grande quantité des liqueurs fortes.

Exciter l'appétit, fortifier l'estomac, enrichir le sang, voilà la devise du NEWFOUNDLAND BITTER. 22 sept—1y

AUGUSTE COUTURIE,
30........Rue de la Vieille-Levée........30

Seul Agent pour la vente des

Champagne Cha. Heidsieck & Co.,
Cognac d'Eug. Grégoire & Co.,
Genièvre de Houtman & Co., Double Ancre,

— Offre à vendre —

Cognac J. & F. Martell de 1870, 1865, 1863, 1860, 1858, 1856 et B. O. P.

Vins Rouges de Ludon, St-Vivier et St-Sauveur. 1er août—1an

RICE BROTHERS & CO.,
IMPORTATEURS ET MARCHANDS
—DE—
Quincaillerie et Quincaillerie d'étagères,
AMÉRICAINES ET ÉTRANGÈRES,

Aux Nos 89 et 91 de la rue du Camp, Succursale, au No 363 de la rue des Magasins.

Entrepôt, aux Nos 143, 145 et 147 de la rue des Magasins.

OUTILS de charpentiers et de tonneliers. MACHINES et outils de ferblantiers. ARTICLES CREUX, estampés, en ferblanc et émaillé.

FOURNEAUX de cuisine et RECHAUDS. Toute espèce d'ARTICLES de MENAGE.

FABRICANTS DE

ARTICLES en ferblanc brillant et vernis de laque.

FOURNEAUX doubles, élevés, de Warren, pour coke ou charbon.

FOURNEAU Charter Oak de cuisine, connu, depuis dix-huit ans, comme le seul fourneau parfait.

Chaque fourneau Charter Oak est garanti.

Demandez la liste des prix et les catalogues qui donnent une description des articles.
4 oct—9 mois—V C.

J. FEUILLAN,
DE PARIS,
DÉGRAISSAGE A LA VAPEUR,
No 64 RUE BOURBON, NOUVELLE-ORLÉANS,

FAIT savoir au public qu'il se sert d'un nouveau procédé à vapeur pour le nettoyage et le dégraissage d'habillements pour dames, messieurs et enfants, qui surpasse de beaucoup tout ce qui a été offert au public jusqu'à ce jour. Toutes espèces d'étoffes ou de robes sont nettoyées sans les découdre; les taches de graisse et d'huile, etc., sont enlevées sans ternir ou altérer les couleurs. Nettoyage et teinture de gants.
3sept—6 m 3e P.

VAPEURS

COMPAGNIE GENERALE
TRANSATLANTIQUE.

SEULE LIGNE DIRECTE POUR LA FRANCE.

Les Vapeurs de la Malle de la Compagnie Générale Transatlantique entre New York et le Hâvre, touchant à Brest.

Les nouveaux et splendides bâtiments de cette ligne favorite partiront comme suit de l'embarcadère No. 50, Rivière du Nord:

VILLE-DE-PARIS, capt. Surmont, samedi, 25 janv
WASHINGTON, capt. Rousseau, samedi, 8 fév.
SAINT-LAURENT, capt. Lemarié, samedi, 22 fév.
PEREIRE, capt. Danré, samedi, 8 mars.

PRIX DU PASSAGE EN OR (y compris le vin) POUR BREST OU LE HAVRE:

Première cabine, $125; Seconde cabine, $75.

Billets d'excursion à prix réduits.

Ces steamers ne prennent pas de passagers d'entrepont.

Les voyageurs américains qui vont sur le continent européen ou qui en reviennent en prenant les steamers de cette ligne évitent les risques inutiles de voyage par les chemins de fer anglais et de la traversée de la Manche, tout en épargnant beaucoup de temps, d'ennui et d'argent.

Pour fret ou passage, s'adresser à

GEO. MACKENZIE,
Agent, 58, Broadway, New-York,
ou à L. GRAND & Cie, Agent,
nov—12n Gallier Court, Lettre H, N. O.

Compagnie de Ligne de Steamers d'Etat.

Steamers de premier ordre, à hélice, construits sur la Clyde, expressément pour le commerce de la Nlle-Orléans et de New York, faisant le service régulier entre Liverpool et la Nlle-Orléans, Glascow et New York.

Le LOUISIANA......2,000 ton., Capt. Stewart.
Le MINNESOTA......2,000 ton., Capt. Hamlin.
L'ALABAMA.........2,400 ton., en voie de const.
Le PENNSYLVANIA...2,500 ton., en voie de const.
Le VIRGINIA.......2,500 ton., en voie de const.
Le GEORGIA........2,500 ton., en voie de const.

Pour Liverpool—Le steamer

LOUISIANA,
Capt. J. Stewart,
Partira le ——— Février 1873.

Il recevra du fret et signera des connaissements pour le Hâvre, Brême, Hambourg, Anvers, Rotterdam et tous les ports du Continent.

Des billets de retour, bons pour SIX MOIS, se vendent à des prix réduits, ainsi que des billets pour l'Angleterre et l'Europe.

Bons pour espèces sans charge extra.

Une servante de chambre et un médecin sont engagés sur chaque steamer. On n'a rien à payer pour leurs soins et pour les médicaments.

On vend ici des billets d'émigration aux personnes qui désirent les envoyer à leurs amis.

Ces steamers passent la barre en tout temps, sans détention.

Pour fret ou passage (excellent emménagement), s'adresser à

A. K. MILLER & CO., Agents,
Au No. 29, rue Carondelet, Nlle-Orléans.
ROSS, SKOLFIELD & Co.,
No. 3, Chapel street, Liverpool.
LEWIS T. MERROW & CO.,
No. 65, Great Clyde street, Glascow.
6 oct—

HAMBOURG.

Compagnie de Vapeurs Hambourgeoise-Américaine.

Communication directe entre le Hâvre, Cherbourg, Hambourg et la Nouvelle-Orléans, par voie de Santander et la Havane.

Les magnifiques nouveaux steamers de la Compagnie,

Germania, Capt. Winzen,
Saxonia, Capt. Brandt,
Vandalia, Capt. Franzen,

—Partiront comme suit—

De Hambourg.	Du Havre.	De Santander.	De la Nlle-Orléans
	"Vandalia"		
Fév. 1	Fév. 4	Fév. 7	Mars 12
	"Saxonia"		
Mars 1er	Mars 4	Mars 7	Avril 9
	"Germania"		
Mars 29	Avril 1er	Avril 4	Mai 7—1873

En partant de Hambourg, les steamers touchent au Hâvre, à Santander, à la Havane, et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane, à Santander, à Cherbourg (éventuellement au Hâvre), pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE PAYABLE EN OR

De la Nouvelle Orléans à Cherbourg, à Santander, ou à Hambourg:

Première Cabine, $150 - Entrepont, $45.

Du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander et à la Havane à la Nouvelle-Orléans:

Première Cabine, $150—Entrepont, $45.

On peut obtenir des billets de passage du Hâvre, de Hambourg, de Southampton, de Santander, etc., en s'adressant aux soussignés.

On signera des connaissements pour tous les ports du Continent, entre le Hâvre et Cronstadt.

MM. Focke et Wilkens, à Galveston, et Mr. Ernest Cucullu, à Mobile, ont été autorisés à signer des connaissements jusqu'aux lieux de destination pour du fret expédié de Galveston ou de la Mobile en transbordements sur les steamers de la Compagnie, de la Nouvelle-Orléans.

Pour de plus amples détails, s'adresser à

WILLIAMS, RUPERTI & CIE,
Agents Généraux,
160, Rue de la Commune.
C. B. RICHARD & BOAS,
Agents Généraux de Passage,
61, Broadway, New York. 1 sept—9m

BREME.

Compagnie de Vapeurs du Lloyd de l'Allemagne du Nord,

Faisant le service entre BREME et la NOUVELLE-ORLEANS, avec escale au Hâvre, à Southampton et la Havane.

Les vapeurs de la Compagnie du LLOYD DE L'ALLEMAGNE DU NORD reprendront leur service régulier comme suit:

	De Breme.	De la Nlle-Orléans.
Koeln	11 décembre	28 janvier 1873
Strassburg	4 janvier.	9 février.
Frankfurt	25 janvier.	1 mars.
Koeln	26 février.	29 mars.
Hannover	12 mars.	12 avril.
Strassburg	29 mars.	26 avril.
Frankfurt	9 avril.	17 mai.

Les jours de départ (suivants) seront annoncés plus tard.

En partant de Brême, les steamers touchent au Hâvre et à la Havane; et dans le voyage de retour, ils touchent à la Havane et à Southampton, pour embarquer et débarquer les passagers et le fret.

PRIX DU PASSAGE.

De Brême, Southampton ou le Hâvre—à la Havane ou à la Nouvel'e-Orléans:

Chambres..............................$150 en or.
Entrepont...................................60 "

De la Nouvelle Orléans ou de la Havane à Southampton,—au Hâvre ou à Brême:

Chambres..............................$150 en or.
Entrepont...................................45 "

De la Nouvelle Orléans à la Havane:

Chambres..............................$50 en or.
Entrepont.......................................15

Des billets de passage de Brême, Southampton ou le Hâvre, pour la Nouvelle Orléans, sont délivrés par les soussignés.

Pour plus de détails, s'adresser à

ED. F. STOCKMEYER & CO., Agents,
août—1an. Au No 42 de la rue de l'Union.

Pour New-York

Ligne de Steamers des Marchands.

Comprenant les steamers suivants, qui sont de première classe:

SHERMAN............Capt. Thos. Halsey,
GEN'L MEADE........Capt. A. W. Sampson,
UNITED STATES......Capt. M. B. Crowell,
MISSISSIPPI........Capt. W. P. Henry,
WESTERN METROPOLIS.....Capt. H. S. Quick,
EMILY B. SOUDER, Capt. B. F. Burdick

Partant de New-York, tous les samedis,

Le steamer

MISSISSIPPI,
Crowell commandant,

Partira de son wharf, en face de la rue Jefferson

SAMEDI, 15 février, à 8 heures A. M.

Ces steamers ont d'excellents aménagements.

Chambres........................$50 00.
Entrepont..........................25 00.

On signe des billets de connaissements pour Liverpool, Glascow Hamburg et Brême.

Des billets de passage de 1re classe et d'entrepont, (through ticket), pour Liverpool et le continent, se reliant à la ligne de steamers de Guion, partant de New York tous les mercredis, sont à vendre au bureau.

JOHN H. LUDWIGSEN,
Rue de la Commune No. 196.

Pour New York, directement.

Ligne des steamers Cromwell entre New-York et la Nouvelle-Orléans.

CETTE LIGNE SE COMPOSE des steamers suivants
NEW ORLEANS,
GEO. CROMWELL,
GEO. WASHINGTON,
CORTES,
ST-LOUIS.

Le steamer

NEW ORLEANS,
Gager, commandant,

Partira de son wharf, au pied de la rue Toulouse SAMEDI, 15 février, à 8 h. A. M.

Passage.........................$50.

Cette ligne prend du fret et donne des connaissements pour LIVERPOOL, BREME et le HAVRE.

Pour fret ou passage, s'adresser à

ALFRED MOULTON,
mai—1an Rue Carondelet, No 41.

POUR PHILADELPHIE, via la Havane.—Départ, JEUDI, le 27 février, à 8 P. M.

Portant la malle des E. U.

Le beau steamer, de première classe

YAZOO,
capt. Barrett,

Pour fret ou passage, s'adresser à

EDW. A. YORKE, Agent,
Encoignure Carondelet et Gravier.

Le steamer JUNIATA, capt. Catherine, suivra et partira à son jour régulier.

IMPORTANT
Pour les Cafés et Salons de Bière.

LE soussigné a l'honneur d'annoncer à ses amis et au public en général qu'il délivre à domicile le meilleur

CINCINNATI LAGER BEER

à $6 00 par demi-baril.

ROBERT PASNACHT,
7 avril—1an rue Poydras.

BANQUE DU PEUPLE.

Nouvelle-Orléans, 8 janvier 1873.

LE CONSEIL des Directeurs et les officiers de cette Banque comprennent les personnes suivantes:

A. SOCOLA	JOS. DAVID,
F. JAUFROID,	G. W. DUNBAR,
M. BERWIN,	R. ENGLAND,
M. A LLAMBIAS,	J. K. GOURDAIN,

R. M. DAVIS, Président.
NUMA LANDRY, Caissier.
13 janv—D

VAPEURS.

Arrangement d'Hiver.

Ligne de Mandeville et de la Nouvelle-Orléans — Steamers de la Malle des Etats-Unis.

Pour Mandeville, Lewisburg, Madisonville et Covington. Le steamer de la malle des Etats-Unis,

CAMELIA,

Un marcheur de première classe, capitaine Hanover, partira pour les endroits ci-dessus les LUNDIS et les JEUDIS, à l'arrivée du convoi de 10 heures et demie du matin; le MARDI et le SAMEDI, à l'arrivée de celui de 3 heures de l'après-midi.

Le LUNDI et le JEUDI, il ira jusqu'à Old Landing, sur la rivière Tchefuncte, pour Covington.

Retour: Il partira d'Old Landing le MARDI et le VENDREDI, à 8 heures du matin, et de Madisonville les LUNDIS et JEUDIS matins.

Il ne sera positivement pas reçu de fret quelconque après le départ du convoi précédent celui à l'arrivée duquel le bateau doit partir.

Le service sera régulier à moins de mauvais temps ou de basses eaux.

COHEN M. SORIA.
Aux Nos 18 et 20 de la rue de l'Union.
1er juin—1an

Vicksburg.

Départ tous les SAMEDIS, à 5 h. P. M.

NATCHEZ.

T. P. Leathers, capitaine.
Sam. Ayles et C. Grice, commis.

Pour Donaldsonville, Plaquemine, Baton Rouge, Port Hudson, Bayou Sara, Fort Adams, Natchez, Vicksburg et tous les atterrages intermédiaires.

A Vicksburg le NATCHEZ reliera avec les bateaux desservant les rivières Yazoo, Tallahatchie et Sunflower. Il fait aussi le service régulier de la malle.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
JNO. JANNEY 126 Commune.
7 sept—6m

Paquebot Régulier des Opelousas.

Partira tous les MERCREDIS, à 5 heures P. M.

Pour Opelousas Washington, Port Barré, et tous les débarcadères de l'Atchafalaya et du Bayou Courtableau. Le nouveau et beau bateau à vapeur FEERLESS, capitaine H. H. Broad; commis, J. B. Schmidt, partira ainsi qu'il est dit ci-dessus. Pour fret ou passage, s'adresser à bord, ou à

BRITTON & EPPLER, Agents,
No 126 rue Gravier.
Agents, G. CARRIERE, Washington.
12 fév J. DUBOURDIEU, Port Barré.

Bateau de la Nlle-Orléans et de Grand Ecore—Une fois par semaine.—Le bateau à vapeur ST. MARY, capitaine Jno. C. Mitchell; Geo. O. Hamilton et Tom J. Dowty, commis, partira JEUDI, 13 février, et ensuite, tous les SAMEDIS, pour Grand Ecore, St Maurice, Montgomery, les débarcadères de Durand et de Bulton, la Rivière aux Cannes, Alexandrie, les débarcadères de Normand et de Marbin et tous les débarcadères intermédiaires.

M. W. JOYCE, No 8, rue Front,
J. K. CARLIN, No 8, rue Tchoupitoulas
JNO. JANNEY, No 142, rue de la Commune
13fév—1m.

TUNICA.

Pour Tunica, le débarcadère Fisher, New Texas, Bayou Sara, Waterloo, Hermitage, Port Hudson, Baton Rouge, Plaquemine et les débarcadères intermédiaires, le paquebot

W. S. PIKE.

de la malle des Etats-Unis, faisant le service deux fois par semaine—capitaine J. J. Brown, part tous les LUNDIS et VENDREDIS, à 5 heures P. M., pour Tunica. J. K. CARLIN, agent, au No 8 de la rue Tchoupitoulas.
11 sept

Bâton Rouge.

Paquebot de la Nouvelle-Orléans à la Côte, à Bâton-Rouge, et au Rail-Road de Grosse-Tête.

Partant tous les MERCREDIS à 10 heures A. M. et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau ST. JOHN, capitaine W. R. Greathouse, commis J. P. McElroy.—Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou à
1nov—3m E. O. MELANCON, 11, rue Conti

Bayou Lafourche Packet Company.

2 voyages par semaine.

HENRY TETE.

Jas. Dalferes, Capt. M. H. Landry, commis.

Jours de départ, tous les lundis soir à 5 heures et tous les vendredis matin à 10 heures. Ce paquebot prendra du fret et des passagers pour tous les atterrages de la côte et du Bayou Lafourche.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord ou au secrétaire de la ligne, le capt J. G. Landry, rue Conti No 24 29 oct—6m

Paquebot Régulier de la Côte et du Bayou Lafourche.

Départ de la Nlle-Orléans, tous les MERCREDIS à 10 heures A. M., et les SAMEDIS à 5 heures P. M.

Le bateau LIZZIE HOPKINS, Capitaine J. F. Ancoin, Commis P. A. Chartet.

Pour fret ou passage, s'adresser à bord.

Ce bateau recevra du fret pour tous les débarcadères du Bayou Lafourche y compris Lockport, Lafourche Crossing et Thibodaux. Il fait un arrêt aux deux bateaux du Bayou, à bien des connaissements avec privilège de donner le fret. 15 juil—6m

Bateau de la Côte,—au-dessous de la ville, deux fois par semaine. Pour les Forts, la station de la Quarantaine, Buras, toutes les habitations et tous les débarcadères intermédiaires. Le magnifique bateau à vapeur EMPIRE, neuf et solidement construit, capitaine A. Jaafreau, part de la Nlle-Orléans tous les MERCREDIS et SAMEDIS, à 10 heures du matin, et part des Forts, pour la Nlle-Orléans, tous les LUNDIS et JEUDIS, à 4 heures du matin, faisant le trajet en deux jours. Ce changement sera mis en force à partir de SAMEDI 18 janvier. Pour fret ou passage, s'adresser à

S. FERNANDEZ & CO.,
au No 125 de la rue de la Vieille Levée.
14 an—3m

INSTITUTIONS.

INSTITUT ST-LOUIS
POUR LES DEMOISELLES
Dirigé par Mme MATTHEY,
Successeur de
Mmes LAVILLEBEUVRE et DERON
No 275, rue Dauphine, entre Ursulines et Hôpital.

On peut, pour plus de renseignements, se procurer des prospectus à l'établissement.

Réouverture des classes, LUNDI, 2 septembre.
1août—6m

Le Locquet-Leroy,

Institution Collégiale de la Nlle-Orléans, 280 rue du Camp, entre les rues Poeyfarré et Calliope.

LA seconde année scolaire de cette nouvelle institution, établie sous le nom de sa directrice, depuis si longtemps et si favorablement connue dans l'enseignement, commencera lundi 2 septembre. Toutes les branches d'une éducation solide tant anglaise que française, ainsi que les arts d'agrément, y sont enseignées par des professeurs de mérite.

On enseigne également aux élèves les exercices de Calisthénique.

Pour plus amples informations et circulaires s'adresser à l'Institut ou par lettre: P. O. box 1191 New Orléans.

N. B.—Cette Institution est entièrement distincte de celle de Mlle M. Burr, connue sous le nom de "Locquet's Institute."
3août—6m—D.M.J.

Charbon! Charbon!

EDWARD BEALE JR. ALPHONSE LAINE

BEALS & LAINE,
—Marchands de—
CHARBONS (PITTSBURG, ANTHRACITE ET CANNEL ANGLAIS.

Ils approvisionnent les familles et les bateaux à vapeur.

Dépôts—Sur la Levée au Ferry du Troisième District et au coin des rues Louisa et Levée.

Bureaux—No 20 de la rue Carondelet;

Les ordres sont reçus aux dépôts ou aux bureaux. 29 déc—1m

H. & C. TYLER,
Au No 9 de la rue Carondelet,

Livrent du charbon de PITTSBURG, de l'ANTHRACITE et du CANNEL aux plus bas prix du marché.
16 nov—3m

Fonderies Machines, &c.

FONDERIE SHAKESPEARE,
RUE GIROD,
Entre les rues Baronne et Dryades,
Nlle-Orléans.

JOS. A. SHAKESPEARE, A. SMITH, S. SWOOP,
SHAKESPEARE, SMITH & CO.,
—Successeurs de—
GEDDES, SHAKESPEARE & CO.,

FONDEURS de fer et de cuivre, Fabricants de toute espèce de Machines à vapeur, Moulins à sucre, Machines à centrifuge, Moulins à scie, Machines de desséchement, Colonnes, Grilles, Devants de magasins, Colonnes, Ventilateurs et Poids de chassis. 4janv73—1an

FONDERIE DE LEEDS.
ETABLIE EN 1825.)
Au coin des rues Delord et Fougher,

NOUS annonçons à nos amis et au public que nous sommes prêts, comme par le passé, à faire des MACHINES A VAPEUR, des Bouilloires, des Moulins à sucre, des Chaudières à sucre, des Machines à dessécher, des Moulins à scie, des Presses à coton, des Vis de Presses, des Fourneaux, des Grilles; à exécuter toutes sortes de travaux d'habitations, de bateaux à vapeur et toute espèce de Machines pour le Sud.

LEEDS & CO.

Fonderie et Fabrique de Bouilloires
D'ARMSTRONG,
Au coin des rues Erato et Peters,
(ci-devant rue de la Vieille-Levée.)
W. J. J. ARMSTRONG..........Directeur,
— Fabricant de —

MACHINES A VAPEUR, MOULINS A SUCRE, MACHINES A DESSÉCHER, MOULINS A SCIE, Etc.

Bouilloires de toute espèce, Colonnes et Façades de bâtisses, en fer. Barres de grilles et toute espèce de fonte. 1janv—1 an. 2fév.

GEO. MERZ,
BRASSERIE DU VIEUX CANAL,
Angle Toulouse et Villeré, Nlle-Orléans

PAR suite de la demande toujours croissante de ma BIERE et de mon ALE, j'ai placé, pour les marchands et les familles, une boîte d'ordres à l'entrée de la Bourse des Marchands. Passage de la Bourse, à côté des bureaux de MM. C. H. Girardey. Les ordres qu'on y déposera seront exécutés à toutes les heures du jour. 7 juil—1an

RAPPORT TRIMESTRIEL
—DE LA—
Banque Nationale de l'Etat.
(SYSTÈME MUTUEL.)
ETAT A LA CLOTURE DES AFFAIRES, LE 28 décembre 1872.

ACTIF.

En caisse	$844,121 46
Checks sur d'autres banques	[illegible]
Portefeuille	1,049,279 64
Bonds des Etats-Unis pour garantir la circulation	500,000 00
Primes sur bonds pour garantir la circulation	[illegible]
Actions et autres garanties	[illegible]
Dû par des agents de réserve	[illegible]
Dû par d'autres banques et banquiers	[illegible]
Propriété foncière	[illegible]
Mobilier et installations	[illegible]
Taxes payées	[illegible]
Dépenses courantes	[illegible]

PASSIF.

Dû à des déposants individuellement	$1,481,880 [illegible]
Dû à des banques et à des banquiers	[illegible]
Circulation non rachetée	[illegible]
Capital	[illegible]
Fonds de surplus	[illegible]
Escompte, trois mois	[illegible]
Change, trois mois	[illegible]
Intérêt, trois mois	[illegible]
Profits et pertes, trois mois	[illegible]

CHAS. J. C. DUPUY, Caissier.

DIVIDENDE DÉCLARÉ.

Actionnaires, 2 1/2 pour cent, pour trois mois.
Déposants, 1 pour cent, pour trois mois.

SAM'L H. KENNEDY, Président.
CHAR. L. C. DUPUY, Caissier.
31 déc—1m 3tpe

CHEMINS DE FER.

Grand Chemin de Fer de Jackson.

Les trains partent et arrivent comme suit:

DÉPARTS.		ARRIVÉES.	
Exprès	5.00 A. M.	Exprès	11.00 P. M.
Malle	4.00 P. M.	Malle	10.25 P. M.
Accommodation	4.00 P. M.	Accommodation	9.35 P. M.

Cette ligne est de beaucoup de milles plus courte et transporte les voyageurs, de plusieurs heures plus vite, à tous les points du Nord et de l'Est. C'est aussi la seule qui sur laquelle il y a des chars Pullman jusqu'à Louisville, Humboldt et Memphis, sans changements. Il n'y a qu'un seul changement avant d'arriver aux principales villes du Nord et de l'Est. On achète les billets et obtient tous les renseignements au coin des rues Camp et Commune, au-dessous du City Hôtel, Nouvelle-Orléans.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, Directeur Général. 14jan—1an

Great Jackson Route.

Trains depart and arrive as follows; (From Depot foot of Calliope street.)

DEPART.		ARRIVE.	
Express	5.00 A. M.	Express	11.00 P. M.
Mail	4.00 P. M.	Mail	10.25 P. M.
Accommodat.	4.00 P. M.	Accommodat.	9.35 P. M.

This line is many miles the shortest, and many hours the quickest to all points North and East, and the only line running Pullman's Palace Sleeping Cars to Louisville, Humboldt and Memphis without change. Only one change to principal cities North and East. Tickets for sale and all information given corner Camp and Common streets, under City Hotel, New Orleans.

A. D. SHELDON, Agent.
E. D. FROST, General Manager. jan14—1y

Chemin de Fer de la Nlle-Orléans, de Mobile et du Texas.

Dépôt des Passagers au pied de la rue du Canal.

A partir du 9 février 1873

Les trains partiront à 5.00 h. du matin et à 3.15 h. de l'après-midi.
Ils arriveront à 3.35 h. de l'après-midi et à 4.00 h. du matin.

Les WAGONS-DORTOIRS DE PULLMAN vont jusqu'à Lynchburg, Atlanta, Louisville et St. Louis. Les trains se relient très exactement aux convois de toutes les routes populaires de l'EST, du NORD et de l'OUEST.

Billets à vendre coin Camp et Commune, vis-à-vis le City Hôtel ainsi qu'au Dépôt.

S. H. SCRANTON,
Surintendant Général.
NORMAN C. JONES,
1er janv. Agent général du fret et des tickets.

New Orleans, Mobile and Texas Rail Road.

Passenger Depot foot of Canal Street.

On and after February 9th 1873 trains will leave at 5.00 A. M. and at 3.15 P. M.
" arrive at 3.35 P. M. and at 4.00 A. M.

PULLMAN'S PALACE SLEEPING CARS run through Lynchburg, Atlanta, Louisville and St. Louis—making close connections with all the popular routes to the EAST, NORTH and WEST.

Tickets for sale corner Camp and Common Streets, opposite City Hotel.

S. H. SCRANTON, NORMAN C. JONES,
Gen'l Sup'nt. Gen'l Freight & Ticket Agt
en 1873

Chemin de Fer Pontchartrain.

L'extrémité du chemin, en ville, est établie à "l'ancien dépôt", rue des Champs-Elysées, près la Levée.

Excursion au Lac—aller et retour, le même jour, 25 cents.

Pour la station de Gentilly—10 cents pour aller et autant pour le retour.

A partir de la susdite date, le service sera comme suit:

Départs de la ville.	Départs du Lac.
[illegible]	[illegible]

Les dimanches, les convois partiront toutes les demi-heures, dès midi.

Un char à cheval partira de la ville, tous les matins, à 4 heures, et, du Lac, une heure après le dernier convoi du soir.

Les passagers qui désirent s'arrêter à la station de Gentilly doivent en avertir le conducteur avant le départ du convoi.

S. H. SCRANTON,
Surintendant général.

GRAND CHEMIN DE FER DE LA
Louisiane et du Texas, de Morgan

Route de la malle des Etats-Unis entre la Nouvelle-Orléans, la Louisiane occidentale et le Texas.

LE FERRY partira du pied de la rue Ste-Anne, tous les jours, à SEPT HEURES ET DEMIE A. M., et se reliera au CONVOI DES PASSAGERS qui part d'Alger à huit heures A. M.

Des billets de commutation pour 500 milles, et des billets pour toutes les stations sur le chemin, sont vendus au bureau des renseignements.

Tout fret doit être payé d'avance.

Le fret pour le chemin et les débarcadères du Tèche est livré à la Nlle-Orléans au Ferry. Le fret pour tous les débarcadères du Bayou Vermilion, doit être délivré tous les jours (les dimanches exceptés) de sept heures du matin à cinq heures du soir, au pied de la rue Ste-Anne.

Le fret pour tous les points du Bayou Lafourche, entre Lafourche et Lockport, sera transporté d'Alger à la station de Lafourche.

Le fret via l'embranchement de Houma sera reçu pour et de stations et plateformes, entre Terrebonne et Houma; pour et de tous les points du Bayou Terrebonne entre Houma et l'habitation de M. J. B. Buisson; pour et de tous les points du Petit Caillou, entre l'habitation de J. R. Buisson et celle de M. P. J. Pavy; et pour et de tous les points du Grand Caillou, entre l'habitation de M. P. J. Pavy et celle de M. Butler.

Dire "via Houma Branch" et marquer lisiblement la destination sur tous les colis.

Afin que le fret soit promptement expédié il doit être délivré avant 3 h., le fret reçu après cette heure partira par le convoi suivant.

GEO. PANDELY,
Surintendant.

Pour fret ou passage s'adresser au coin des rues Natchez et Magasins.

Il ne sera point reçu de fret après 3 heures.

"BRILLIANT" DE BUCK

LE SEUL BON FOURNEAU qui soit manufacturé aux Etats-Unis pour la cuisine et la chaleur du gaz.

PLUS DE 500,000

sont employés constamment au Sud et dans l'Ouest, et on en est entièrement satisfait. Voici quelques-uns des honneurs que le "BRILLIANT" doit à ses qualités:

PREMIER PRIX, en 1868, à la Foire de St-Louis.
PREMIER PRIX, en 1867, à la Foire de St-Louis.
MÉDAILLON EN OR, en 1868, à la Foire de l'Etat de la Louisiane;
PREMIER PRIX, en 1869, à la Foire de St-Louis.

Si vous voulez avoir un bon fourneau de cuisine allez au No

40........RUE DU CAMP......40

Et achetez un "BRILLIANT".

H. HALLER.

Dépôt de spécimens au salle de vente, au No 40 de la rue du Camp.

On l'on trouvera également toute espèce de fourneaux de cuisine et de réchauds, grates, de la ferblanterie et toute espèce d'articles de ménage.
16janv—1an.

VINGT-TROISIEME ETAT ANNUEL
—DE LA—
Compagnie d'Assurance Mutuelle du Croissant.
(CRESCENT MUTUAL INSURANCE COMPANY.)

Nlle-Orléans, 16 mai 1872.

CONFORMÉMENT à la Charte, les Directeurs publient l'état suivant des affaires de la Compagnie, à la date du 30 avril 1872:—

Primes sur les risques d'incendie, pour l'année	$194,069 46	
Primes sur les risque maritimes, pour l'année	61,330 66	
Primes sur les risques de rivière, pour l'année	108,380 38	$363,718 46
Primes acquises, moins les réassurances et les primes de retour		288,308 66
Pertes remboursées, à savoir:		
Sur risques de incendie	$46,279 40	
Sur risques maritimes	65,609 12	
Sur risques de rivière	111,620 62	[illegible]
Taxes, commissions au lieu de scrip, timbres, dépenses, comptes d'intérêt, etc., moins l'escompte, etc.	[illegible]	[illegible]
Profits nets		[illegible]
La Compagnie possède l'Actif suivant:		
Comptes à recevoir	[illegible]	
Prêts sur hypothèque	[illegible]	
Prêts sur nantissement et valeurs sur demande	[illegible]	
En caisse	[illegible]	
Propriété immobilière		[illegible]
Bonds de la ville, actions de banques et autres		[illegible]
Primes en voie de rentrée		[illegible]

La Compagnie a aussi des billets en souffrance, des actions et des bonds pour une somme de | $303,182 32
Scrips forfaits | 10,236 37
Intérêts en mains sur scrips | 30,646 54

L'état ci-dessus est un extrait exact et fidèle des livres de la Compagnie.

THOS. A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, Secrétaire.

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nlle-Orléans.

Certifié sous serment et signé pardevant moi, ce 16 mai 1872.

W. H. EVANS,
Juge de la Seconde Cour de Justice de Paix, de la Paroisse d'Orléans.

Le Conseil des Directeurs a décidé qu'il serait payé un intérêt de SIX POUR CENT, comptant, sur tous les certificats de scrips, entre les mains des porteurs légaux des dits, à partir du second lundi du mois de juin prochain.

Il a aussi déclaré un dividende de scrip de trente-trois et un tiers pour cent sur les primes acquises ayant droit à la participation pour l'année finissant le 30 avril 1872, dividende pour lequel des certificats seront émis, à dater du premier lundi du mois de juillet prochain, francs de timbre.

THOMAS A. ADAMS, Président.
HENRY V. OGDEN, secrétaire.

DIRECTEURS:

Sam'l H. Kennedy,	John Phelps,
[illegible]	[illegible]
A. H. Ober,	[illegible]
[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]
Joseph Bowling,	J. J. Gaines,
S. H. Boyman,	

16 mai—1an

LOTERIES.

LOTERIE
DE
L'ETAT DE LA LOUISIANE
SUR LE

Plan de combinaisons—
Tirage tous les jours.

Gros lots: $6000
$5000 $4500

Prix du billet—Une piastre seulement.

Partie de billet en proportion
Plan de police.

Tirage tous les jours.
8déc—1y

ASSURANCES.

Lafayette Fire Insurance Company OF NEW ORLEANS.

TROISIEME ETAT ANNUEL.

Conformément aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant des affaires, pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

Montant des primes non expirées à 1 incendie, dans l'année, y compris les primes non expirées de 1871		$80,795 07
Moins—primes non expirées de 1872	$19,662 25	
Réfaction (rabate) déj quinze pour cent	4,116 22	
Primes remboursées	344 44	
Réassurances	1,295 48	25,362 85
Montant net des primes		$55,682 34
Plus, l'intérêt	$7,640 [illegible]	
Profits et pertes	397 [illegible]	7,988 04
		$63,469 38
Pertes par l'incendie, payées	$7,664 15	
Licences et taxes	1,727 30	
Salaires	[illegible]	
Loyer	[illegible]	
Annonces, fournitures de bureau et frais divers	683 16	25,807 20
Bénéfice net		$36,662 [illegible]

ACTIF.

Billets pour actions (stock notes)	$[illegible]
En caisse	11,886 72
Prêts sur première hypothèque	66,021 70
Prêts sur garanties collatérales	2,000 00
Actions de la Lou-ane Hibernia	5,800 00
Actions du New Orleans Mutual Insurance Association	2,875 00
Bonds sept et dix pour cent de la ville	12,264 00
Mobilier, installations, etc	1,472 50
Primes en voie de recouvrement	1,748 56
Total	$345,192 20

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la compagnie.

KASPAR AUCH, Président.
LOUIS MATHIS, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé, pardevant moi, ce vingtdeuxième jour de janvier 1873.

JOHN DALY,
Sixième Justice de Paix, paroisse d'Orléans.

Le vingtième jour de janvier 1873, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de SOIXANTE-HUIT POUR CENT sur le montant payé—dividende qui sera porté au crédit des billets pour actions (stock notes).

KASPAR AUCH, Président.
LOUIS MATHIS, secrétaire.

A l'élection annuelle qui a eu lieu le 20 du courant, les messieurs dont les noms suivent ont été élus directeurs pour l'année:

Kaspar Auch,	J. M. Keller,
O. F. Theisman,	Henry Bendel, Jr.,
Philipp Brumm,	John Schelling,
Gustave Koch,	Gerhard Mehle,
Louis Faessel,	J. F. Kranz,
B. H. Sebens,	Basile Dalest,
Robert Jackson,	E. M. Burton,
Henry Rice,	J. R. Cotton,
Louis Mathis,	Dr. S. S. Wood,
John Purcell,	J. S. Norton,
W. R. Fish,	J. M. Demarest,
E. R. Chevalley,	Daniel Hoderith,
	Henry Ellermann.

Le 20 du courant, à une réunion des Directeurs, M. KASPAR AUCH a été réélu président, à l'unanimité; M. ROBERT JACKSON, vice-président, M. JOHN PURCELL, inspecteur.

21 janv—1m LOUIS MATHIS Secrétaire.

BUREAUX DE LA
Compagnie "Sun" d'Assurance Mutuelle de la Nlle-Orléans,
AU No 61 DE LA RUE DU CAMP.
Nouvelle-Orléans, janvier 1873.

Capital payé......................$500,000.

DIX-SEPTIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

Montant des primes de l'année expirée le 31 décembre 1872:		
Sur risques d'incendie	$119,177 19	
Sur les risques de mer	55,661 35	
Sur les risques de rivières	41,000 01	$215,844 56
Plus les risques non expirés de 1871		[illegible]
Moins—les risques non expirés de 1872	$62,196 60	
Primes remboursées	2,755 [illegible]	64,9[illegible]
Montant net des primes		$165,[illegible]
Pertes, etc., payées dans la même période:		
Risques d'incendie	$30,798 77	
Risques de mer	25,[illegible]	
Risques de rivière	13,[illegible] 67—70,947 60	
Plus, pertes non encore réglées	$13,[illegible]	
Fonds réservé	16,[illegible]	
Réassurances	4,[illegible]	[illegible]
Frais généraux et dépenses	$27,[illegible]	
Intérêt sur le capital	$30,000 00	
Moins l'escompte et l'intérêt	60,[illegible]	1,[illegible]
Bénéfice net		$60,[illegible]

L'actif de la Compagnie est, d'après les taux du marché, comme suit:

Bons de chemins de fer de la ville, bons de la ville, de l'Odd Fellows' Hall, et de Varieties' Association	$230,[illegible]
Actions de Banques, de la Cie de Gaz et des Cies d'Assurance	205,544 72
Prêts garantis	[illegible]
Prêts garantis par hypothèque	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Scrip d'autres Cies. d'assurance	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	14,422 [illegible]
En caisse	74,714 [illegible]
Total de l'actif	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

JAS. I. DAY, Président.
THOS. ANDERSON, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.
PAROISSE D'ORLEANS,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermenté et signé pardevant moi, ce 17 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr.,
Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu le 17 janvier 1873, ont résolu de payer, comptant, un dividende de Trente pour Cent sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 décembre 1872 et qui sera payable le 27 janvier 1873;

De payer, sur demande, aux actionnaires, Dix pour Cent sur le capital de la Compagnie, conformément à la Charte amendée.

L'intérêt des actions se payera, dorénavant, tous les trois mois, c'est-à-dire le premier lundi d'avril, de juillet, d'octobre et de janvier.

Directeurs pour 1873:

John G. Gaines,	E. J. Hart,
Henry Renshaw,	Hugh Wilson,
B. Bienco,	I. N. Marks,
Charles Macready,	W. B. Seymour,
Richard Flower,	J. Weis,
B. W. Taylor,	J. C. Morris,
J. I. Day,	G. M. Bayly,
James Byrnes,	J. L. Harris,
Lionel C. Levy,	W. B. Schmidt,
L. Alcus,	M. B. Wheelock,
L. H. Joseph,	E. T. Torian,
Scott McGehee,	Isaac L. Hass.

18 janv—1m

Chaudières à Sucre du Tennessee,
De la célèbre Usine de Sewanee.

APPARTENANT à MM. WOODS, YEATMAN & CO.—Le soussigné a constamment un choix assorti de ces Chaudières, ainsi que des GRILLES et des BOUCHES DE FOURNEAU, des meilleurs modèles.

E. F. LAVILLEBEUVRE,
Marchand-Commissionnaire,
26 oct 1872—1an No 28, rue Union.

Aux Contribuables.
JOHN T. DUFOUR,
60.........PASSAGE DE LA BOURSE.........60
Entre Bienville et Douane,

Se charge du règlement des Taxes de Ville et d'Etat, arriérées ou non; de la réduction de l'estimation, dans les cas où les estimateurs ont exagéré la valeur des propriétés imposables; de la vérification des noms sur les listes, etc. S'étant entièrement livré, depuis quelques années, à ce genre d'occupation, il croit pouvoir être fort utile aux contribuables qui voudront bien l'employer.

ASSURANCES.

ETAT DU
Louisiana Savings Bank
AND
SAFE DEPOSIT COMPANY,
No. 62 de la rue du Camp.
17 JANVIER 1873.
—ACTIF—

En caisse, monnaie courante...97,237 [illegible]		
Checks sur les banques locales 66,489 [illegible]		
		$163,726 [illegible]
Dû par les Banques et Banquiers		207,787 [illegible]
Escompté		211,053 [illegible]
Protêts		5,703 [illegible]
Prêts sujets à appel		32,480 [illegible]
Prêts sur hypothèque		26,703 [illegible]
Actions et Bons		100,135 [illegible]
Caveau		30,000 00
Propriété foncière et installations		33,000 00
Dépenses		320 07
		$[illegible]

PASSIF.

Capital—actions		300,000 00
Dépôts individuels:		
Départ. des épargnes	241,401 44	
" de la Banque	272,398 61	
		[illegible]
Dû aux Banques et aux Banquiers		220,700 [illegible]
Dividendes non-payés		3,760 00
Billets à payer, hypothèque sur la bâtisse		6,300 00
Fonds, surplus		31,000 00
Profit et Perte	334 [illegible]	
Intérêt	331 [illegible]	
Change	27 [illegible]	1,[illegible]
		$[illegible]

JOHN S. WALTON,
19 janv—1m Caissier.

VINGT-UNIÈME ÉTAT ANNUEL
— DE LA —
Compagnie Home d'Assurance Mutuelle
DE LA NOUVELLE-ORLEANS,

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant pour l'année expirée le 31 décembre 1872:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 décembre 1872, y compris les risques non expirés de 1871:		
Primes sur risques d'incendie	$140,400 12	$322,346 73
Primes sur risques de rivières	35,215 36	
Primes sur risques de mer	36,829 05	$322,344
En moins—		
Primes remboursées	2,342 17	
Primes sur risques non expirées en 1872	52,399 [illegible]	54,741 17
Montant net des primes		$267,796 34
Pertes payées dans la même période sur primes d'incendie	$44,921 32	
Sur primes de rivières	11,543 00	
Sur primes de mer	19,270 46	
	$75,634 18	
Réassurances	3,395 25	
Réduction (rabate) au lieu de scrip	28,167 25	
Taxes	5,932 30	
Intérêt sur tous les scrips non encore payés, dépenses, escompte et intérêt	44,732 [illegible]	$[illegible]
		$100,[illegible]
Réservé pour pertes non encore réglées, l'actif de la Compagnie est comme suit:		
Bonds	$[illegible]	
Billets à recevoir, prêts sur garantie	41,500 00	
Billets à recevoir pour primes	9,164 12	$[illegible]
Comptes en voie de recouvrement		[illegible]
Propriété foncière au No [illegible] de la rue du Camp		[illegible]
Bonds de l'Etat de la Louisiane et de la ville de la Nlle-Orléans		200,[illegible]
Actions de banque		47,[illegible]
Bonds de la Compagnie de l'Hôtel St-Charles		51,000 00
Actions de la Compagnie du Valette Dry Dock		6,000 00
Actions du Harbor Protection Company		1,140 00
Bonds de la Société de l'Odd Fellows Hall		5,500 00
Bonds de la Grand' Loge F. et A. M.		[illegible]
Bonds de l'Agricultural and Mechanics' Fair Association		3,000 00
Actions de la Compagnie d'Assurance		3,000 00
Actions suspendues et compte de bonds		[illegible]
		$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

ALF. MOULTON, Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,
Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 14 janvier A. D. 1873.

ANDREW HERO, Jr., Notaire Public.

Les Directeurs, à une réunion qui a eu lieu, le 14 janvier 1873, ont adopté, à l'unanimité, la résolution suivante:

Il est résolu que six pour cent d'intérêt sur tout le scrip non encore payé soient payés aux porteurs légaux du dit scrip, à dater du 11 février 1873.

ALF. MOULTON, Président,
WM. M. PERKINS, Vice-Président.
A. W. HUNTER, Secrétaire.

DIRECTEURS:

A. Moulton,	Adolph Meyer,
Wm. M. Perkins,	S. J. Keith,
Augustus Kiork,	Jos. T. Moore,
E. Hare,	M. C. Randall,
R. M. Horrell,	W. F. Tutt,
Jas. C. Rodgers,	Geo. W. Roper.

18janv—1m

Compagnie d'Assurance Mutuelle
— DE LA —
Nouvelle-Orléans.
Au coin des rues Canal et Camp.

TREIZIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT à sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant de ses affaires—

Primes de l'année expirée le 31 Décembre 1872.		
Sur les risques d'incendie	$314,377 25	
Sur les risques de mer	56,061 35	
Sur les risques de rivières	96,966 [illegible]	
Total des primes		$468,[illegible]
En moins—primes non expirées le 31 décembre 1872	$118,[illegible]	
Primes remboursées	6,[illegible]	136,[illegible]
Montant net des primes		$[illegible]
Réassurances	$12,728 45	
Pertes sur les incendies	$86,[illegible]	
Pertes sur mer	55,452 04	
sur rivières	2,350 46	
		136,622 92
Pertes par les incendies, non réglées et réglées, mais non dues		36,000 00
Réserve (exigée par la charte) de 2 1/2 pour cent sur les susdites pertes	3,645 55	
Frais, taxes, intérêt	14,[illegible] 14	
		[illegible]
Bénéfice		$[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Bonds de la ville et autres bonds, valeur au comptant	$[illegible]
Billets en garantie et billets hypothécaires	[illegible]
Actions de la Cie du gaz et autres actions	64,135 00
Billets à recevoir, pour primes	37,[illegible]
Primes en voie de recouvrement	22,[illegible]
En caisse	64,[illegible]
Montant entre les mains de banquiers de Londres	[illegible]
Sauvetage	200 00
Compte en suspens	3,441 67
Propriété au coin des rues Canal et Camp, valeur au comptant	60,000 00
Propriété dans la rue Du[illegible], valeur au comptant	4,[illegible]
	$[illegible]

PASSIF.

Capital	$500,000 00
Réservé pour primes non expirées	118,155 00
Réservées pour réclamations non-réglées	38,000 00
Dividende aux actionnaires	$50,[illegible]
Dividende aux assurés	51,262 64 101,[illegible]
Surplus au-delà du passif	1,[illegible]
	$[illegible]

Le tableau qui précède est une copie exacte faite sur les livres de la Compagnie.

J. TUYES, Président.
J. W. HINCKS, Secrétaire.

Assermentés et signé pardevant moi, ce 10 janvier A. D. 1873.

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

Le 9 janvier 1873, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer les dividendes comptant suivants, lesquels proviennent du montant net des primes expirées le 31 décembre 1872 et sont payables le troisième lundi de janvier 1873, savoir:

20 pour cent sur les primes d'incendie.
20 pour cent sur les primes de rivières.

Il a été également résolu de payer aux actionnaires un dividende comptant de dix pour cent à dater du premier lundi de février 1873.

DIRECTEURS:

Geo. Urquhart,	M. Payre,
C. T. Dugazon,	Placide Forstall,
G. W. Babcock,	Aug. Reichard,
T. Reilly Blanchard,	E. Miltenberger,
A. Schreiber,	W. B. Schmidt,
Chas. Lafitte,	J. Tuyes.

14jan—1an

Consulat de France.
AVIS MENSUEL—FÉVRIER 1873.

Sont invités à se présenter à ce Consulat, pour affaires qui les intéressent, les personnes dont les noms suivent. En cas de décès ou d'absence, leurs amis ou connaissances sont priés d'en donner avis au Consulat:

B	L
Bené Adèle (Mme Vve)	Leclerc Louis et Pierre
C	M
Camagni Vincent	Malleville Jean
Casanouve Jn Bernard	Martin Joseph
Casanouve Vincent	Massean Henri
Cosme (Mme Vve) née Hanter	Macemilliard Guillaume
Couteau (Mme) née Dumas	Madelon (le Dr)
	O
D	Orange (le capitaine)
Doumange Baptiste	R
E	Rougieux Amant
Estrade Jn Baptiste	Rullon Maurice
G	Raveur Joseph
Gommant Auguste	Robin Augustine
Gebhart (Mme Vve) née Brenner	S
Guillot Marius	Schmith Jn Michel
Gibertou Etienne	Sem Jn Marie
Albertou Théodore	St-Martin Nosline (Mlle)
H	Salve Joachim
Hurbant Marc	T
Hennon Gustave Arsène	Tascaye Jean
Hunt Alexandre	Tournier Fortuné (le Dr)
Edouard	V
J	Vial André
Jobet Eugène dit Votein	Vallon Jules (cuisinier)
Jumonneau	Virginie Françoise (Mlle)
	Vogt Louis Victor

La Chancellerie du Consulat de France, qui rue St-Louis, No 11, entre celles de Chartres et Victor-Leede, est ouverte tous les jours (les dimanches exceptés) de 10 heures du matin à 3 heures de l'après-midi.

CAZADE & CROOKS,
No 26 Beaver Street,
NEW-YORK.

Seuls agents, aux Etats-Unis, de MM. OTARD, DUPUY & CO., annoncent à leurs amis et au commerce qu'ils sont prêts à prendre des ordres pour les EAUX-DE-VIE OTARD, DUPUY & CO., pour les expéditions directes de Cognac à la Nouvelle-Orléans, et qu'ils donnent également, à la Nouvelle-Orléans, par

WASHINGTON BROUGHTON,
6 juin—1an—Mer D [illegible]

ASSURANCES.

Compagnie d'Assurance Mutuelle
Marchands de la Nlle-Orléans,
No 104 RUE DU CANAL.

DIX-HUITIÈME ETAT ANNUEL.

CONFORMÉMENT aux réquisitions de sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Primes reçues dans l'année expirée le 31 mai 1872, y compris les primes non expirées l'année précédente:		
Sur risques d'incendie	$[illegible]	
Sur risques de mer	[illegible]	
Sur risques de rivières	[illegible]	
Total des primes		$[illegible]
En moins—primes non expirées		[illegible]
Montant net des primes le 31 mai 1872		705,[illegible]
Pertes payées:		
Sur risques d'incendie	$[illegible]	
Sur risques de mer	[illegible]	
Sur risques des rivières	[illegible]	
Taxes	[illegible]	
Réassurances, primes remboursées, profits et pertes	[illegible]	
A déduire—intérêts moins les primes	[illegible]	
Bénéfice		$[illegible]

L'actif de la Compagnie est comme suit:

Propriété foncière	$[illegible]
Bonds de ville	[illegible]
Actions de banques et de chemins de fer	[illegible]
Billets garantis par hypothèque	[illegible]
Billets garantis	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Primes en voie de recouvrement	[illegible]
Bonds de l'Etat	[illegible]
Scrip et actions d'autres compagnies	[illegible]
Actions du Valette Dry Dock Comp.	[illegible]
Actions de la Presse à Coton de la Levée	[illegible]
Actions du Marine Dry Dock and Ship Yard Company	[illegible]
Harbor Protection Company	[illegible]
Bonds hypothécaires du Farmers' Association	[illegible]
Bonds hypothécaires du Odd Fellows Hall	[illegible]
En caisse	[illegible]
Cie des steamers de la N. O., de la Floride et la Havane	[illegible]
Association de l'Hôtel St. Louis	[illegible]
Total de l'actif	$[illegible]

Ce qui précède est une copie exacte tirée sur les livres de la Compagnie.

PAUL FOURCHY,
Président.
G. W. NOTT, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE,

Paroisse d'Orléans, Ville de la Nouvelle-Orléans, Assermentés et souscrit pardevant moi, le 10 juin 1872.

P. CHS. CUVELLIER,
Notaire Public.

Le 10 juin, à une réunion des Directeurs, il a été résolu de déclarer un dividende de TRENTE POUR CENT, COMPTANT, sur le montant net des primes participantes de l'année expirée le 31 mai 1872—dividende qui sera payable le troisième lundi de juillet prochain. Egalement, de payer, sur demande, dix pour cent d'intérêt aux porteurs de scrip, sur conversion de leur scrip en fonds capital, d'après la charte amendée de la Compagnie.

— Directeurs —

P. Maspero	David McCoard,
E. E. Hall,	F. Ménères,
M. Puig,	P. Fourchy,
P. S. Wiltz,	J. F. Fernandez,
B. A. Chadraix	J. M. Allen.

12juin—1an .Chas Lafitte.

Compagnie d'Assurance Mutuelle de la Louisiane.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa Charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Total des primes pour l'année finissant le 28 février 1872 | $[illegible] 16

Savoir:

Primes d'incendie	$[illegible]	
Primes maritimes	[illegible]	
Primes de rivière	[illegible]	
		$[illegible]
Primes non acquises et retour et réduction sur les primes		[illegible]
Primes nettes		$[illegible]
Pertes, d'incendie	$[illegible]	
Pertes maritimes	[illegible]	
Pertes de rivières	[illegible]	
Taxes		[illegible]
Dépenses moins le compte d'escompte		[illegible] 71
Bénéfice		$[illegible]

La Compagnie a l'actif suivant évalué à la valeur la plus basse du marché au comptant:

Bons de la ville et autres	$[illegible]
Actions de banques et autres	[illegible]
Scrip de compagnies d'assurances	[illegible]
Immeubles	[illegible]
Billets à recevoir sur hypothèque	[illegible]
Billets à recevoir	[illegible]
Primes en cours de collection	[illegible]
Comptant en caisse et en Banque	[illegible]
	$[illegible]

Ce qui précède est une copie juste, véritable et correcte des livres de la Compagnie.

CHAS. BRIGGS, Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Etat de la Louisiane, paroisse d'Orléans, ville de la Nouvelle-Orléans: attesté sous serment et signé devant moi, ce 12 mars 1872.

P. CHS. CUVELLIER, Notaire.

Six pour cent d'intérêt sur les certificats de scrip en circulation seront payés aux porteurs ou leurs représentants légaux, à partir du LUNDI, 13 mai 1872.

CHAS. BRIGGS, Président.
ANT. CARRIERE, Vice-Président.
J. P. ROUX, Secrétaire.

Conseil d'Administration élu le 29 février 1872:

Chas. Briggs,	Chas. Lafitte,
Ant. Carrière,	John. S. Wallis,
Geo. A. Fosdick,	Randolph Sieg,
E. Brugier,	H. F. Given,
A. Jourdan,	W. C. Black,
A. Frerichs,	Thos. H. Hunt,
Geo. W. Dunbar,	Chs. Hosold,
E. F. Stockmeyer,	W. Jamison,
Geo. W. Hynson,	E. A. Howard,
A. Montgomery,	Peter Labus,
Henry J. Voss,	Aug. Behn,
E. Morgenson,	G. D. Fisher,
Chas. Wheshaar,	Edward Toby,
A. Lecourt,	Wash. Morton,
Frank Williams,	H. Gensinger,
Thomas Barne,	William Knox.
Geo. Foster.	

Premier Bilan Annuel
— DE LA —
Compagnie d'Assurance Delta.

CONFORMÉMENT aux prescriptions de sa charte, la Compagnie publie le bilan suivant:

Montant des primes reçues pour l'année finissant le 30 septembre 1872. | $[illegible]

Savoir:

Primes d'incendie	$[illegible] 22	
Primes maritimes	24,[illegible]	
Primes de rivière	20,[illegible]	
		$[illegible] 21
En moins:		
Primes remboursées	$2,192 [illegible]	
Primes non expirées	21,[illegible]	
		[illegible]
Primes acquises		$[illegible] 12
Pertes payées:		
Sur risques d'incendie	$60,[illegible]	
Risques maritimes	8,709 [illegible]	
Risques de rivière	1,[illegible]	
		$[illegible] 44
Réassurances		7,[illegible]
Réfactions		6,[illegible]
Taxes		2,[illegible]
Dépenses de bureaux, y compris loyer, impressions, salaires, registres et Bureau des Assureurs de la Nlle-Orléans		30,[illegible]
		67,219 [illegible]
Profits nets		$17,[illegible]

La Compagnie a l'Actif suivant:

Billets d'actions	$[illegible]
En caisse	14,[illegible]
Billets à recevoir	17,[illegible]
Prêts sur garanties	110,[illegible]
Prêts sur hypothèque	10,[illegible]
Théâtre de l'Opéra	[illegible]
Actions Valette Dry Dock	[illegible]
Actions Harbor Protection Co.	[illegible]
Actions Mech'cs' and Traders' Ins. Co.	[illegible]
Actions Teutonia Ins. Co.	[illegible]
Actions Factors' and Traders' Ins. Co.	[illegible]
Actions Mech'cs' and Agric'l Fair Ass.	[illegible]
Actions Importers' Bonded Warehouse	[illegible]
Actions Louisiana Cotton Factory	[illegible]
Mobilier et garnitures de bureau	[illegible]
Primes en cours de perception	[illegible]
	$[illegible]

Ce qui précède est une transcription exacte et correcte des livres de la Compagnie.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIE, Secrétaire.

ETAT DE LA LOUISIANE.

Paroisse d'Orléans,
Ville de la Nouvelle-Orléans.

Certifié sous serment et signé devant moi, ce 1er octobre 1872.

E. BOUNY, Notaire.

A une réunion du Conseil des Directeurs il a été résolu de payer un second dividende semi-annuel de CINQ POUR CENT, sur le montant payé des actions de capital. Et un dividende au comptant de VINGT-CINQ POUR CENT aux actionnaires sur leurs primes nettes participantes, le premier payable à partir du 14 courant, et le second à partir du 4 novembre prochain.

E. GANUCHEAU, Président.
L. W. BAQUIE, Secrétaire.

DIRECTEURS
— DE LA —
COMPAGNIE D'ASSURANCE DELTA.

Pour servir pendant une année, à partir du 31 octobre 1872.

A. Baldwin,	A. Tertrou,
Emile Dupré,	E. Hauff,
J. Lopéna,	E. Bordeleau,
M. A. de Lizardi,	Joseph Aleix,
G. P. Blanchard,	C. H. Leeds,
T. L. Airey,	D. Rouligny,
O. Hopkins,	A. Palacio,
S. Gonnuheau,	H. Beer,
S. Henderson,	G. Bercier,
F. Laberde,	J. Drumes,
J. H. Gardner,	W. M. Congar,
T. M. Simmons,	W. A. Bell,

Nov "20 Puel.

Estate of Charles H. Palmiter.

UNITED STATES MARSHAL'S OFFICE—New Orleans, Jan. 18th 1873. This is to give notice that a warrant in bankruptcy has been issued out of the District Court of the United States for the District of Louisiana, against the estate of Charles H. Palmiter, of New Orleans, in the Parish of Orleans, State of Louisiana, who has been adjudged a bankrupt on his own petition: That the payment of any debts, and the delivery of any property belonging to said Bankrupt, to him, or for his use, and the transfer of any property by him are forbidden by law: That a meeting of the creditors of said Bankrupt, to prove their debts and to choose one or more Assignees of his estate, will be held at a Court of Bankruptcy, to be holden on the 21st day of February, A. D. 1873 at 12 o'clock, M., at the No 41, Exchange Alley, New Orleans, before D. Augustin, Register.

S. B. PACKARD,
jan 18 & feb 21 United States Marshal.